

Le Processus de la Décentralisation au Cameroun

Outils sur le cadre juridique et la structure de pouvoir

Guide sur les outils 'decentralisation'

Introduction

Ce document présente deux outils pour la sensibilisation ou la mise à niveau des acteurs de développement sur le cadre juridique et la structure de la décentralisation au Cameroun.

Le document est fondé sur :

- des échanges entre les assistantes techniques PADDL qui a eu lieu à Maroua en 2010 et qui ont produit le schéma des structures de pouvoir, et
- des expériences d'une réunion d'un demi-jour, tenue à Bafoussam le 27 avril 2010, organisé par le PADDL pour ses partenaires organisations de la société civile de la région.

L'objectifs des outils

Le Cameroun est en train de mettre en œuvre un processus sur la décentralisation. La décentralisation a des implications importantes pour la gouvernance locale, éventuellement avec une délégation des pouvoirs vers les communes et vers les populations. Mais c'est un processus : la décentralisation se matérialise pas d'un jour à l'autre mais s'installe progressivement. Le processus au Cameroun a été lancé en 1960 et n'est pas encore complète en 2010.

Les outils dans ce document ont été conçus pour que les acteurs de développement puissent être à jour sur le processus. Sur cette base, ils seront mieux placés pour décider si et dans quel sens de s'y mettre, pour assurer les intérêts de leurs cibles.

Les outils sont pour qui ?

Les outils ont été conçus pour tous ceux qui veulent organiser les échanges sur la décentralisation au Cameroun, ciblant tous les acteurs dans la gouvernance locale. C'est-à-dire :

- les représentants des organisations de la société civile,
- les acteurs communaux,
- les acteurs économiques, etc.

Il est nécessaire seulement que les cibles aient des premières connaissances sur le processus.

Comment utiliser les outils ?

Nous proposons que les outils soient utilisés pour lancer des échanges et réflexions sur la décentralisation. A la fin, les participants auront un bon niveau de connaissances. A ce moment, il est possible d'échanger sur un nombre des questions.

Par exemple :

- Qu'est ce qu'il va changer pour vous ou vos cibles avec la décentralisation ?
- Quelles opportunités représentent elle la décentralisation pour l'atteinte des objectives de votre structure?
- Est-ce que vous avez des besoins de renforcer vos connaissances ou capacités sur la décentralisation pour exploiter ces opportunités?

Outil 1 : Profil historique du cadre juridique de la décentralisation au Cameroun

L'objectif est de permettre la mise à niveau sur les différents lois et décrets qui existent, et d'identifier ensemble les points clés qui restent encore à adopter, pour que la décentralisation telle que prévue par les lois de 2004 puisse être mise sur pied. L'outil « profil historique » (voir plus bas) est utilisé pour structurer des échanges entre les participants/tes.

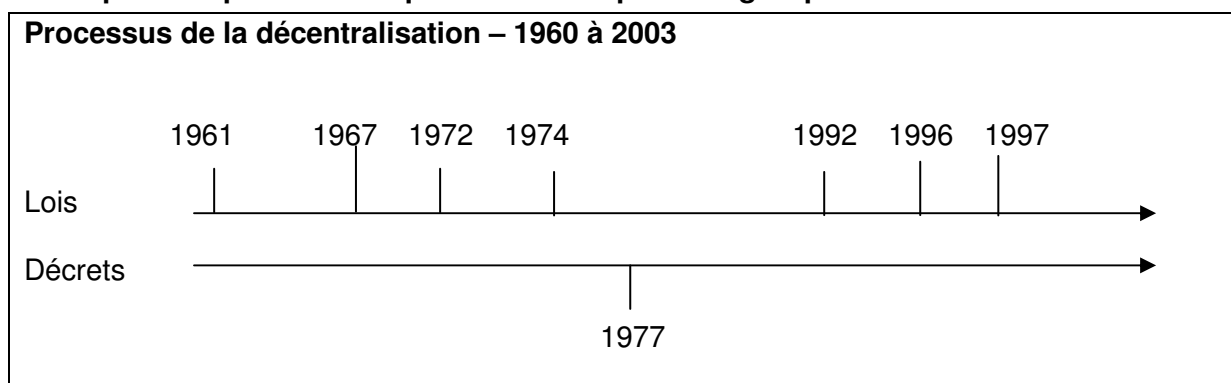
Méthodologie :

Les travaux sont d'abord faits en trois (3) groupes. Chaque groupe a un tiers du profil historique (par exemple, 1960-2003; 2004-2008; 2009-2010) avec deux lignes (lois et décrets) parallèles tracées sur papier kraft. Les lignes verticales tracées correspondent aux années pendant lesquelles les lois ou décrets ont été adoptés.

Avant de commencer on demande aux participants/tes de définir 'loi' et 'décret', 'arrêté' avec les réponses notées sur le flipchart.

Un membre de chaque groupe restitue leur travail et les autres participants corrigent et/ou enrichissent. Le modérateur peut aussi enrichir, si nécessaire en utilisant le time line en bas. Tous les commentaires ou manquements dans la mise en application des lois /décrets sont notés sur flipchart. Là où il y a des questions/thématiques ouvertes ou à poursuivre, on les met dans le frigo.

Exemple d'un profil historique 'vide' tracé pour les groupes de travail



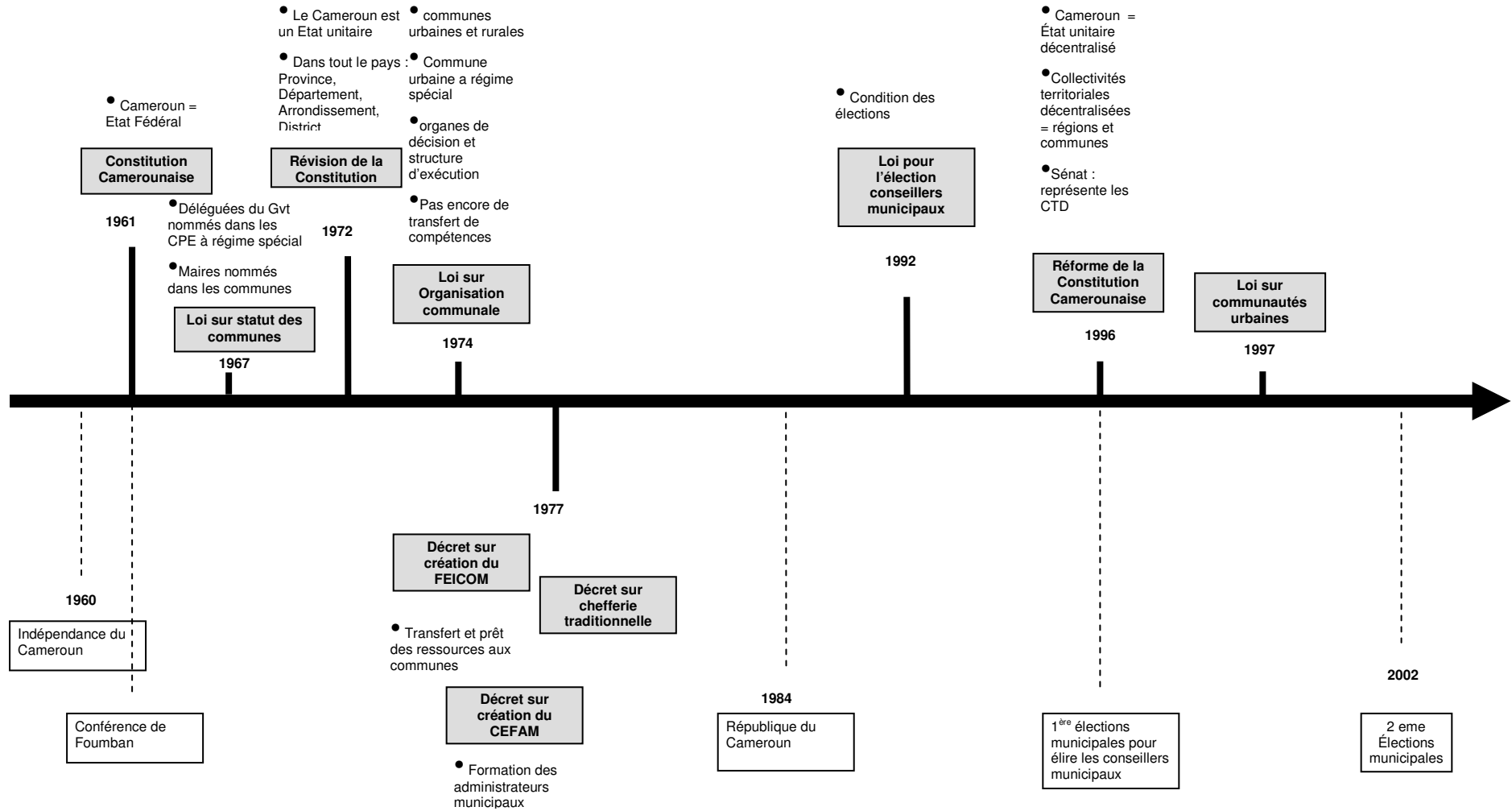
Chaque groupe reçoit des cartes vertes avec les titres des lois ou décrets. La tâche est de placer les cartes sur le time line. Exemple, la carte 'Loi d'orientation de la décentralisation' est placée sur la ligne '2004'.

Puis les groupes reçoivent les cartes blanches vides. Sur ces cartes, les participantes/tes écrivent les points clés liés à chaque instrument législatif, placent les cartes sur le papier. Exemple: à côté de la loi de 2004, une carte blanche est affichée sur 'création des communes d'arrondissements'.

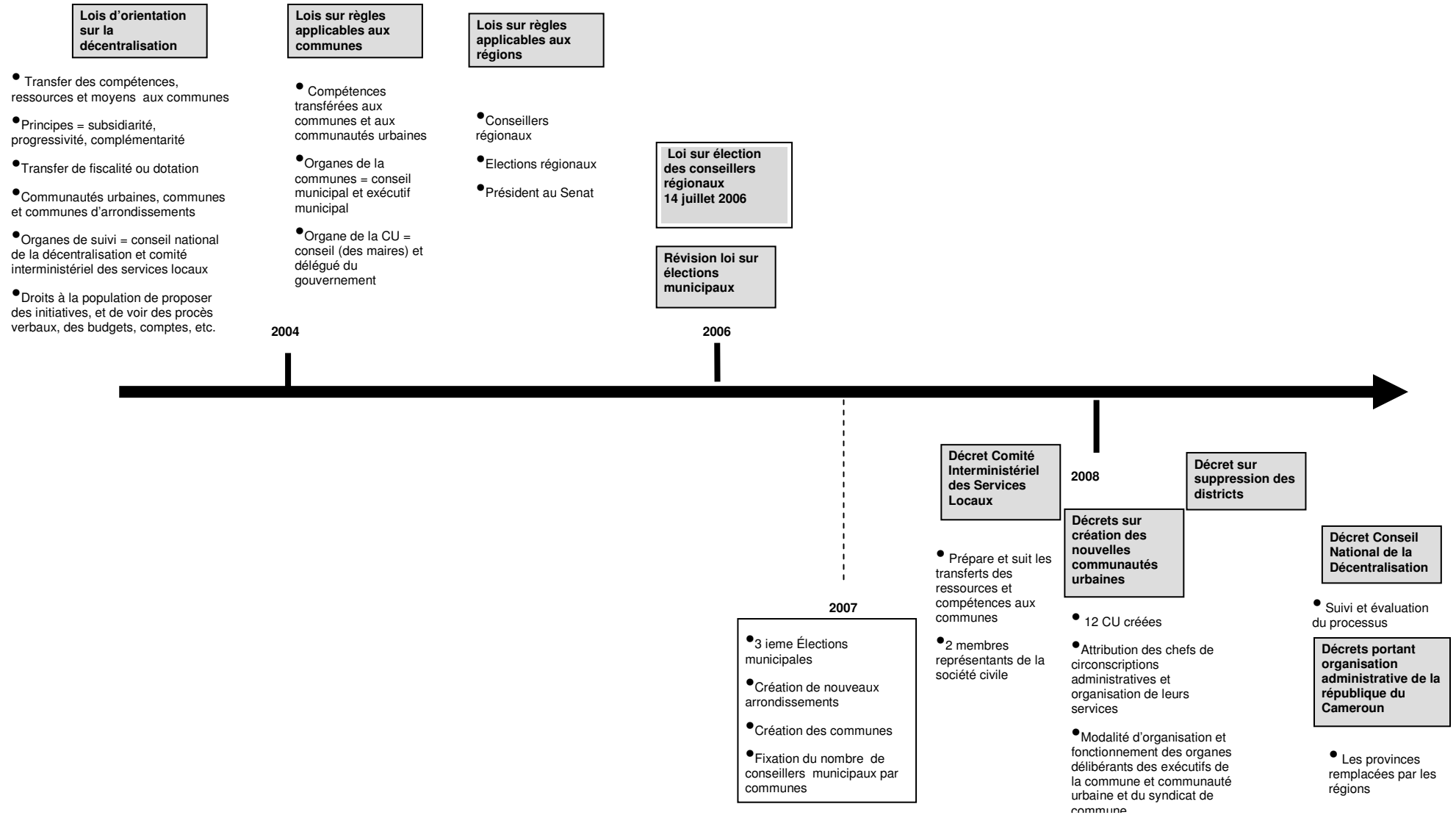
A la fin de la séance, il y aura un time line complet, plus ou moins comme le modèle plus bas (page 3).

La séance dure au moins 1.30 heures. L'explication prend 10 minutes. Les groupes ont 30 minutes pour compléter les tâches. Il reste 50 minutes pour la restitution.

Profil historique sur le processus de la décentralisation au Cameroun – 1960 à 2002

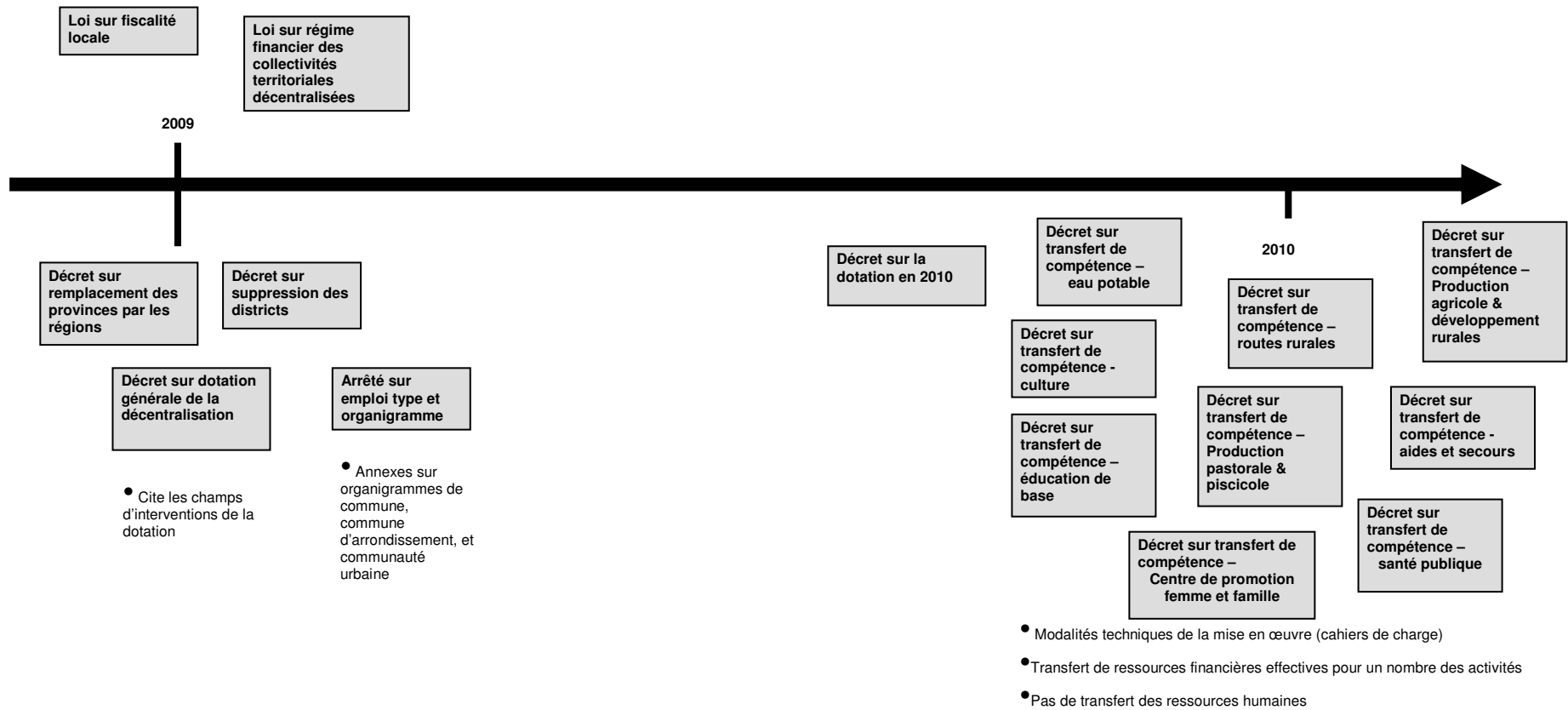


Profil historique sur le processus de la décentralisation au Cameroun – 2003 à 2008



Profil historique sur le processus de la décentralisation au Cameroun – 2009 à 2010

- Impôts, taxes et redevances
- Ressources attribuées à l'avantage des communautés urbaines



Outil 2 : Acteurs de la décentralisation – Schéma

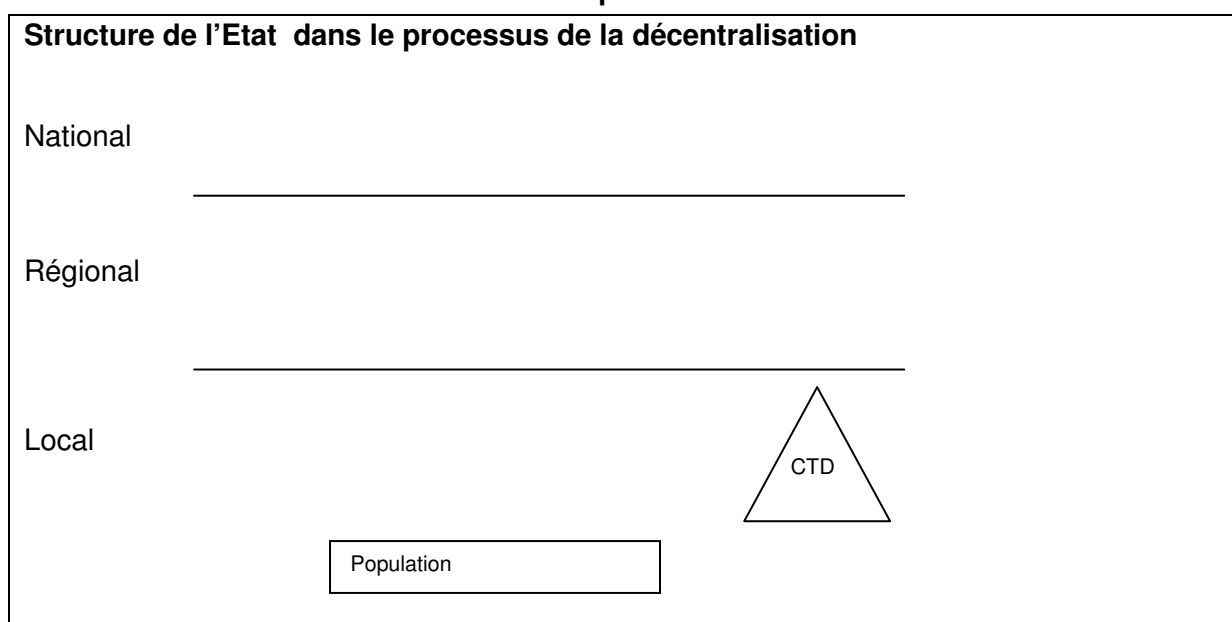
L'objectif est la mise à niveau et clarification sur les principaux acteurs ou structures de la décentralisation, et leurs interrelations. Le schéma 'Structure de l'Etat déconcentré' (voir ci-dessous) est utilisé pour structurer la discussion.

Méthodologie :

En plénière, un cadre vide sur papier kraft est présenté aux participants/tes , avec seulement les trois niveaux (national/régional/local) tracés sur le papier.

Des cartes ZOPP sont préparées en avance, avec les noms des structures et en utilisant les formes des structures dans le schéma. On peut simplifier les différents symboles, mais il semble important de distinguer les organes élus des autres structures. A tour de rôle, on demande à chaque participant/te de choisir une structure et d' en expliquer le rôle. Après explication, la carte choisie est remis au facilitateur. Les autres participants/tes complètent au fur et à mesure. Le modérateur affiche les cartes qui lui sont remis sur le papier kraft, suivant le schéma.

Cadre à moitié vide sur les structures de pouvoir



Une fois que le schéma est au complet et dans une deuxième étape le groupe définit ensemble les relations entre les structures selon une typologie prédéfinie (tutelle, collaboration, nomination, coordination). Cette typologie est d'abord présentée aux participants et ensuite affichée pour mémoire. Alors, les participants/tes sont invités à identifier les connexions et leur nature. Le modérateur les trace sur le papier, en notant en même temps le type de relation à côté des lignes. Il semble utile de tester cette étape avant l'atelier car le grand nombre de traits marquant des relations interinstitutionnelles risque de vite rendre le schéma peu lisible. En même temps, cette illisibilité également peut être perçue comme révélateur de la complexité du système de la décentralisation au Cameroun.

A la fin, les participants ont reproduit le schéma ci-dessous (page 7).

La séance dure 1 heure 30 minutes.

La structure de pouvoir au Cameroun

